



STIFTUNG AUFFANGEINRICHTUNG BVG
FONDATION INSTITUTION SUPPLETIVE LPP
FONDAZIONE ISTITUTO COLLETTORE LPP



RAPPORT ANNUEL ET COMPTES 2013

Synthèse

TABLE DES MATIERES

1.	L'ESSENTIEL EN BREF	4
1.1.	Ensemble de la fondation	4
1.2.	Branche Comptes de libre passage	4
1.3.	Branche Prévoyance LPP	5
1.4.	Branche Assurance pour les risques des personnes au chômage	6
1.5.	Branche Contrôle de la réaffiliation	6
2.	TECHNIQUE D'ASSURANCE	7
2.1.	Résultat	7
2.2.	Evolution du risque invalidité 2013	8
2.3.	Adaption des rentes en cours à l'évolution des prix	8
2.3.1.	Prévoyance LPP	8
2.3.2.	Assurance pour les risques des personnes au chômage	8
3.	PLACEMENTS DE CAPITAUX	9
3.1.	Rendements - portefeuille global	9
3.2.	Rendements - catégories de placement	9
3.3.	Stratégie de placement	9
3.4.	Organisation des placements	10
3.5.	Répartition des placements (allocation des actifs)	10
3.6.	Afflux de capitaux	10
4.	COMPTES ANNUELS	11
4.1.	Bilan de l'ensemble de la Fondation	11
4.2.	Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation	12
5.	TÂCHES ET ORGANISATION	14
5.1.	Forme juridique et but	14
5.2.	Missions	14
5.3.	Organisation et organigramme	14
5.4.	Conseil de fondation 31.12.2013 (mandat du 1.1.2012 au 31.12.2015)	15
6.	ORGANES DE GESTION / ADRESSES	16

AVANT-PROPOS

Au cours de l'exercice 2013, l'institution supplétive était engagée dans la mise en œuvre d'objectifs innovants. D'une part, elle a intégré l'agence de Rotkreuz à Zurich en décembre, après une préparation minutieuse, et d'autre part, elle a également introduit dans les délais, en fin d'année, la solution de gestion Apollo orientée processus dans la branche Prévoyance LPP. Dans les activités courantes, la branche Comptes de libre passage a une nouvelle fois enregistré un important afflux de capitaux. Le service des prestations de l'Assurance pour les risques des personnes au chômage a fortement réduit le nombre de cas en suspens tout en garantissant une qualité de traitement élevée. Dans le domaine des placements de capitaux, le rendement a été conforme à la tolérance au risque de l'institution supplétive.

En 2013, c'est la branche Prévoyance LPP qui a connu les changements les plus radicaux. L'agence de Rotkreuz a été supprimée en décembre et le personnel désireux de changer a été intégré à Zurich. Comme l'institution supplétive avait communiqué ces projets déjà deux ans auparavant, les cas de rigueur ont pu être évités dans une large mesure. Le second grand défi a été l'introduction d'Apollo. Dans ce contexte, l'institution supplétive a dû régler en amont une série de tâches supplémentaires importantes, par exemple le regroupement et la réindexation des importantes archives fortement disséminées et, dans la mesure du possible, l'apurement des données.

Avec la mise en production d'Apollo dans la branche LPP, l'institution supplétive a intégralement respecté son échéancier ambitieux en matière de coûts, de délais et de fonctions, ce qui lui permet à présent d'être bien armée pour le futur. De même, plus rien ne s'oppose à l'introduction du système de contrôle interne dans ce dernier secteur.

Avec quelque 1'390 millions d'entrées et 780 millions de sorties, la branche Comptes de libre passage a atteint un chiffre d'affaires record tout en offrant la qualité habituelle aux coûts les plus bas possibles. A cet égard, la branche Assurance pour les risques des personnes au chômage a également réalisé des progrès réjouissants au cours de la seconde année avec Apollo.

Sur le marché des capitaux, l'institution supplétive a réalisé en 2013 une performance de 2,8% sur sa fortune globale. Les objectifs de rendement ont été atteints et dépassés dans les trois branches. Pour la première fois depuis des années, les placements dans des titres à rémunération fixe ont subi une perte. Ce résultat global positif est imputable à la situation favorable des marchés d'actions. Etant donné que les engagements de l'institution supplétive diffèrent sensiblement de ceux d'une caisse de pensions suisse traditionnelle, leur tolérance structurelle limitée au risque exige une stratégie de placement plus conservatrice, axée sur des valeurs à rémunération fixe. C'est pourquoi le rendement annuel de 2,8% réalisé en 2013 constitue pour l'institution supplétive un résultat tout à fait satisfaisant.

L'actuariat a veillé à l'élaboration d'un ensemble de règles pour l'adaptation des cotisations dans la branche AC, au perfectionnement du modèle IBNR, ce qui a également entraîné des modifications du règlement des provisions, et a adapté les cotisations de risque LPP.

Avec quelque 140 collaboratrices et collaborateurs engagés, la Fondation institution supplétive LPP œuvre en permanence à l'amélioration de ses procédures pour offrir à ses clients un service de qualité. Les premiers objectifs intermédiaires sont atteints, et d'autres suivront.

Kurt Gfeller
Président du conseil de fondation

Max Meili
Directeur

1. L'ESSENTIEL EN BREF

1.1. Ensemble de la fondation

L'effectif des titulaires de comptes et assurés actifs s'est accru de 5,2% pour atteindre 1'035'237 personnes, tandis que le nombre de rentes versées a augmenté de 7,0% pour passer à 8'566.

La fortune de prévoyance s'est accrue de 11,3% pour atteindre 9,12 milliards de francs.

Les placements de capitaux ont obtenu un rendement de 3,0%; le degré de couverture 2013 a ainsi augmenté de 106,5% à 108,2%.

Ensemble de la Fondation	2013	2012	Ecart
Nombre de comptes / assurés actifs	1'035'237	983'890	5.2%
Nombre de rentes versées	8'566	8'003	7.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	9'115'676'477	8'192'346'452	11.3%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	8'421'830'004	7'693'062'574	9.5%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve	194'562'595	223'447'637	-12.9%
Frais administratifs directs *	17'142'415	16'885'332	1.5%
Rendement sur le capital moyen investi	3.0%	4.8%	-37.3%
Degré de couverture: effectif	108.2%	106.5%	1.6%
Degré de couverture: théorique	117.4%	114.3%	2.7%

* hors frais de gestion de fortune

1.2. Branche Comptes de libre passage

Le nombre de comptes a augmenté de 5,4% pour passer à 854'770. L'afflux net de capitaux s'est élevé à 535 millions de francs (année précédente: 474 millions). La fortune de prévoyance a progressé de 11,7% pour s'établir à 6'813 millions de francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 3,0% (année précédente: 4,5%). Pendant toute la durée de l'exercice sous revue, les comptes de libre passage ont été rémunérés au taux de 1,0%. La provision pour la protection du capital a été dotée de 0,4 point de pourcentage. Associé à la faible charge de rémunération, ce rendement débouche sur un excédent de recettes de 87,6 millions de francs (année précédente: 153,2 millions de francs), lequel est intégralement affecté aux réserves de fluctuation de valeur.

Les frais administratifs directs par compte sont faibles (6,69 francs) et ne sont pas imputés au client.

Chiffres clés CLP	2013	2012	Ecart
Nombre de comptes	854'770	811'202	5.4%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	6'813'261'385	6'099'030'526	11.7%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	6'423'970'366	5'797'388'956	10.8%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve	87'649'448	153'194'191	-42.8%
Frais administratifs directs *	5'717'888	5'631'400	1.5%
Frais administratifs direct par compte en CHF	6.69	6.94	-3.6%
Rendement sur le capital moyen investi	3.0%	4.5%	-33.2%
Degré de couverture: effectif	106.1%	105.2%	0.8%
Degré de couverture: théorique	115.6%	113.4%	1.9%

* hors frais de gestion de fortune

Conformément à la décision du Conseil de fondation, la rémunération de l'avoire d'épargne s'aligne en premier lieu sur les possibilités financières de la fondation et ensuite sur les taux d'intérêt crédités par des banques suisses représentatives pour les comptes de libre passage. La rémunération est revue chaque trimestre. Etant donné que le niveau des taux d'intérêt a généralement été bas au cours de l'exercice sous revue, un taux de 1,0%, identique à celui de l'année précédente a été crédité en 2013.

1.3. Branche Prévoyance LPP

Le nombre d'assurés a augmenté de 2,1% pour atteindre 31'030. Le nombre d'affiliations/entreprises (y compris affiliations sans assurés) accuse une nouvelle baisse et s'inscrit actuellement à 19'024.

La fortune de prévoyance a augmenté de 10,2% à 1'711,61 millions de francs. Les placements ont réalisé une performance de 2,8% (année précédente: 6,0%). Dans l'année sous revue, les avoires de vieillesse ont été rémunérés à 1,5% (année précédente: également 1,5%). Cette performance plutôt modeste, associée à la charge de rémunération relativement faible pour les capitaux de prévoyance (2,5% pour les rentiers, 1,5% pour les actifs) a malgré tout débouché sur un résultat des intérêts satisfaisant.

Pour la première fois depuis des années, le résultat des risques (y compris les provisions techniques) est à nouveau positif. Toutes les provisions techniques ont atteint leur niveau théorique. Au cours de l'année sous revue, l'évolution du résultat des risques est marquée d'une part par des produits exceptionnels provenant de provisions liquidées suite à la révision du règlement des provisions (au cours de l'année précédente, charges exceptionnelles dues à la réduction du taux d'intérêt technique de 3,0% à 2,5%), et d'autre part, par l'augmentation croissante des charges due à des taux de conversion excessifs et l'augmentation sensible de la charge des sinistres pour cause d'invalidité et de décès.

Au total, les comptes clôturent sur un excédent de recettes de 50,6 millions de francs, lequel est attribué dans son intégralité aux réserves pour fluctuation de valeur.

Les frais administratifs directs par assuré sont à nouveau en légère hausse et sont actuellement de 283 francs.

Chiffres clés LPP	2013	2012	Ecart
Nombre d'assurés actifs	31'030	30'379	2.1%
Nombre de rentes versées	3'961	3'568	11.0%
Nombre d'employeurs affiliés	19'024	20'049	-5.1%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	1'711'608'781	1'553'613'974	10.2%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	1'562'902'638	1'455'533'618	7.4%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve	50'625'788	30'794'004	64.4%
Frais administratifs directs*	9'913'183	9'326'319	6.3%
Frais administratifs directs par assuré en CHF	283.31	274.73	3.1%
Rendement sur le capital moyen investi	2.8%	6.0%	-53.2%
Degré de couverture: effectif	109.5%	106.7%	2.6%
Degré de couverture: théorique	123.2%	117.5%	4.9%

* hors frais de gestion de fortune

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été faible sur la période pertinente pour le calcul, aucune adaptation obligatoire n'a été réalisée au 01.01.2014. Il a aussi été renoncé à l'adaptation des rentes de vieillesse. Les avoires de vieillesse des actifs seront rémunérés en 2014 au taux d'intérêt minimal LPP de 1,75% (1,50% en 2013).

1.4. Branche Assurance pour les risques des personnes au chômage

La fortune de prévoyance a progressé de 9,5% pour s'établir à 590,8 millions de francs. Les placements ont réalisé une performance de 3,6% (5,2% l'année précédente). Cette performance, associée à la faible charge de rémunération pour les capitaux de prévoyance, a une nouvelle fois débouché sur un résultat des intérêts satisfaisant.

Le nombre d'assurés a augmenté de 5,0% pour atteindre 149'437. Grâce aux entrées de cotisations ainsi générées et aux provisions libérées suite à la révision du règlement des provisions, il a été possible de réaliser au cours de l'exercice sous revue un résultat du risque satisfaisant malgré une charge des sinistres en nette hausse.

Au total, les comptes clôturent sur un résultat positif de 56,3 millions de francs et les fonds libres se montent à 24,1 millions de francs.

Les frais administratifs directs par rente versée s'élèvent à 265 francs environ.

Chiffres clés AC	2013	2012	Ecart
Nombre d'assurés actifs	149'437	142'309	5.0%
Nombre de rentes versées	4'605	4'435	3.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	590'806'311	539'701'952	9.5%
Capitaux de prévoyance nécessaires et provisions techniques	434'957'000	440'140'000	-1.2%
Excédent de recettes avant dissolution de la réserve	56'287'359	39'459'441	42.6%
Frais administratifs directs*	1'219'603	1'583'611	-23.0%
Frais administratifs directs par rente versée en CHF	264.84	357.07	-25.8%
Rendement sur le capital moyen investi	3.6%	5.2%	-30.6%
Degré de couverture: effectif	135.8%	122.6%	10.8%
Degré de couverture: théorique	123.6%	116.0%	6.6%

* hors frais de gestion de fortune

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été faible sur la période pertinente pour le calcul, aucune adaptation obligatoire n'a été réalisée au 01.01.2014.

1.5. Branche Contrôle de la réaffiliation

Le nombre d'annonces reçues a une nouvelle fois légèrement augmenté en 2013.

Les frais administratifs directs par déclaration reçue s'élèvent à 16 francs (année précédente: 19 francs).

Chiffres clés CR	2013	2012	Ecart
Nombre de déclarations	18'672	18'160	2.8%
Frais administratifs directs*	291'740	344'002	-15.2%
Frais administratifs directs par déclaration en CHF	15.62	18.94	-17.5%

* hors frais de gestion de fortune

2. TECHNIQUE D'ASSURANCE

2.1. Résultat

L'année sous revue clôture sur un excédent de recettes de 195 millions de francs.

Le résultat des intérêts, qui se monte à 129 millions de francs, est nettement inférieur à celui de l'année précédente. Du fait de la structure d'engagement particulière, l'institution supplétive est peu investie dans des actions, mais davantage dans des obligations. C'est pourquoi elle n'a pu profiter que de manière limitée de l'évolution favorable du marché des actions. Par ailleurs, elle a, pour la première fois depuis des années, enregistré une perte résultant des placements en obligations.

Le résultat du risque, qui s'établit à 63 millions de francs, est positif pour la première fois depuis des années. Et ce, grâce à des cotisations suffisantes et parce que les provisions techniques ont d'ores et déjà été augmentées pour atteindre leurs valeurs cibles. Au cours de l'année sous revue, l'évolution du résultat du risque est marquée d'une part par des produits exceptionnels provenant de provisions libérées suite au remaniement du règlement des provisions (au cours de l'année précédente, charges exceptionnelles dues à la réduction du taux d'intérêt technique de 3,0% à 2,5% dans la branche LPP et de 2,5% à 2,0% dans la branche AC), et d'autre part, par l'augmentation sensible de la charge des sinistres pour cause d'invalidité et de décès ainsi que par l'augmentation croissante des charges due à des taux de conversion excessifs.

Le résultat des coûts est une nouvelle fois légèrement négatif, étant donné que la branche CLP a totalement renoncé aux contributions aux frais et que les taux de cotisation dans les branches LPP et AC ne disposent plus de marges importantes. Malgré tout, la branche LPP a pu cette année encore renoncer à la couverture du déficit par le Fonds de garantie.

Composition du résultat de l'ensemble de la Fondation	2013 CHF	2012 CHF	Ecart
Résultat des intérêts	128'641'622	240'294'978	-46.5%
Résultat net des placements de la fortune	237'323'245	345'112'629	-31.2%
Rémunération du capital épargne	-70'701'623	-64'599'651	9.4%
Rémunération des réserves mathématiques	-16'822'000	-16'301'000	3.2%
Intérêt gagné sur compensation du renchérissement	4'824'000	4'570'000	5.6%
Constitution provision pour protection du capital	-25'982'000	-28'487'000	-8.8%
Résultat du risque	63'226'429	-14'018'044	n/a
Cotisations de risque (y compris contributions au renchérissement)	94'892'967	85'749'882	10.7%
Indemnité Fonds de garantie art. 12	1'735'452	409'741	323.5%
Montants des sinistres *	-33'401'990	-100'177'667	-66.7%
Résultat des frais	-982'098	-3'642'781	-73.0%
Contributions aux frais de gestion	16'194'883	15'219'775	6.4%
Produit de prestations fournies	7'444'827	6'824'327	9.1%
Frais administratifs	-24'621'808	-25'686'883	-4.1%
Résultat actuariel intermédiaire	190'885'953	222'634'153	-14.3%
Résultat de diverses recettes et dépenses	3'673'754	821'883	347.0%
Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours	194'562'595	223'447'637	-12.9%

* y compris modification provision pour taux de conversion de 3,5 millions de francs (16,7 millions l'année précédente) et produit exceptionnel de 25,8 millions de francs engendré par l'introduction de LPP 2010 (l'année précédente, charges de 59 millions de francs engendrées par la réduction du taux d'intérêt technique de 2,5% à 2,0% dans la branche Prévoyance LPP)

2.2. Evolution du risque invalidité 2013

Le nombre de cas d'invalidité (augmentations du degré d'invalidité et versements en capital inclus) pour lesquels une prestation a été versée pour la première fois au cours de l'année sous revue a de nouveau fortement augmenté après un recul pendant deux années.

Courbe du risque	2013 Nombre	2012 Nombre	Ecart
Prévoyance LPP	141	73	93.2%
Assurance pour les risques des personnes au chômage	335	216	55.1%
Nouveaux cas d'invalidité	476	289	64.7%

Les faits suivants revêtent de l'importance pour l'appréciation de l'évolution du risque invalidité:

- > Décalage dans le temps: la période entre la naissance du droit à la prestation (année de la naissance du droit) et le premier versement de la prestation s'élève, pour les effectifs de l'institution supplétive, en moyenne à environ 4,6 ans (LPP) respectivement 4.9 ans (AC).
- > Cas en suspens dans l'administration: du fait de manques de capacités de gestion, il est possible qu'un nombre plus faible de cas pour lesquels une prestation est versée pour la première fois soit traité et que, par conséquent, le nombre de cas de prestations en suspens augmente fortement.
- > Pratique restrictive de l'AI: la pratique plus restrictive de l'assurance-invalidité devrait se traduire par un recul général du taux de sinistres. En l'absence de statistiques suffisantes, cet effet n'est pas quantifiable pour l'instant.
- > Marché du travail tendu: le nombre élevé de chômeurs en 2009 et 2010 se traduira par un effectif de nouveaux rentiers plus important dans un avenir proche (voir «décalage dans le temps» ci-dessus). Ce phénomène est perceptible de façon marquée pour la première fois au cours de l'année sous revue.

2.3. Adaption des rentes en cours à l'évolution des prix

2.3.1. Prévoyance LPP

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été faible sur la période pertinente pour le calcul, aucune adaptation obligatoire n'a été réalisée au 01.01.2014.

Il a été renoncé à l'adaptation des rentes de vieillesse et de risque après l'âge de la retraite pour les raisons suivantes:

- > Le degré de couverture visé n'est pas atteint.
- > Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes reposent sur une rémunération de 2,5%, alors que les avoirs de vieillesse des actifs sont rémunérés en 2014 au taux d'intérêt minimal LPP de 1,75%.

2.3.2. Assurance pour les risques des personnes au chômage

Les rentes de survivants et d'invalidité en cours sont adaptées à l'évolution des prix conformément aux prescriptions de la LPP. Etant donné que le renchérissement a été faible sur la période pertinente pour le calcul, aucune adaptation obligatoire n'a été réalisée au 01.01.2014.

Dans la branche Assurance pour les risques des personnes au chômage, les prescriptions légales ne prévoient pas de rentes de vieillesse et les rentes d'invalidité ne sont versées que jusqu'à l'âge de la retraite.

3. PLACEMENTS DE CAPITAUX

3.1. Rendements - portefeuille global

La performance 2013 calculée selon la méthode TWR (Time Weighted Return) quotidienne est de 2,8% pour l'ensemble de la fortune de la Fondation, ce qui constitue une sous-performance de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'indice de référence.

L'institution supplétive est satisfaite du rendement absolu de 2,8%. L'objectif de rendement a pu être dépassé dans toutes les branches. Par rapport à la plupart des autres institutions de prévoyance suisses, le résultat semble modeste, étant donné que l'institution supplétive, en raison de ses engagements spécifiques, n'a qu'une tolérance limitée au risque et qu'elle doit réaliser des investissements plutôt conservateurs (avec une quote-part d'actions moins importante).

La couverture de la majorité des risques de change dans le portefeuille de l'institution supplétive s'est avérée payante, avec une contribution au rendement de 0,6%. Dans la catégorie des obligations monde, le volume d'investissement plus élevé dans les obligations en euros et moindre dans les obligations en dollars américains et en yens a eu une incidence négative sur la performance relative.

Évolution du rendement	2013	2012
Prévoyance LPP	2.8%	6.0%
Comptes de libre passage	3.0%	4.5%
Assurance pour les risques des personnes au chômage	3.6%	5.2%
Total	3.0%	4.8%

3.2. Rendements - catégories de placement

En 2013, les placements dans les obligations Suisse affichent pour la première fois depuis 14 ans une perte pour les investisseurs suisses. Celle-ci est imputable à une faible hausse des intérêts. Seules les actions monde (pays industrialisés), Suisse ainsi que les placements immobiliers ont apporté une contribution positive au rendement du portefeuille global. 2013 a été une bonne année pour les placements dans les pays émergents et les matières premières.

Catégorie de placements	Part de la fortune 31.12.2013			Performance 2013	
	en mio. CHF	Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Benchmark
Liquidités/marché monétaire CHF	3'272.1	36.5%	33.4%	0.1%	-0.2%
Obligations Suisse	1'806.1	20.2%	21.4%	-3.1%	-3.3%
Obligations monde	1'447.6	16.2%	17.2%	-3.3%	-7.2%
Actions Suisse	441.9	4.9%	5.0%	24.4%	24.6%
Actions monde	1'051.6	11.7%	12.0%	23.6%	23.1%
Actions marchés émergents	134.5	1.5%	2.0%	-6.2%	-5.4%
Valeurs immobilières Suisse	570.1	6.4%	7.0%	2.0%	2.0%
Valeurs immobilières monde	75.1	0.8%	0.5%	7.6%	1.6%
Hedge Funds	0.1	0.0%	0.0%	0.2%	0.0%
Matières premières	114.4	1.3%	1.6%	-10.3%	-12.1%
FX Overlay	45.7	0.5%			
Total global	8'959.2	100.0%	100.0%	2.8%	3.0%

3.3. Stratégie de placement

Début 2013, des stratégies de placement modifiées par rapport à l'année précédente sont entrées en vigueur. Dans les trois branches, la quote-part de 3% de Hedge Funds a été supprimée. En revanche, les quotes-parts pour les obligations monde et les actions (Suisse, monde et marchés émergents) ont été relevées. Dans la branche CLP, un changement stratégique majeur est intervenu dans la part de placement à rémunération fixe, suite à l'adaptation de la règle de rémunération: la quote-part pour les liquidités / le marché monétaire CHF a été relevé

de 17% essentiellement au détriment des obligations CHF. Grâce à une meilleure tolérance au risque depuis début avril 2013, la stratégie de placement dynamique dans la branche AC a entraîné un passage dans la stratégie de placement plus risquée immédiatement supérieure.

Stratégie de placement 2013	Total	LPP	CLP*	AC*	
				01.01. - 31.03.	01.04. - 31.12.
Liquidités/marché monétaire CHF	33.4%	1.0%	42.0%	23.0%	20.0%
Obligations Suisse	21.4%	46.0%	15.0%	29.5%	29.0%
Obligations monde	17.2%	22.5%	16.0%	17.0%	17.0%
Actions Suisse	5.0%	5.0%	5.0%	5.0%	5.5%
Actions monde	12.0%	13.0%	11.5%	12.5%	14.5%
Actions marchés émergents	2.0%	1.5%	2.0%	2.0%	3.0%
Valeurs immobilières Suisse	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%
Valeurs immobilières monde	0.5%	2.0%	0.0%	2.0%	2.0%
Hedge Funds	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Matières premières	1.6%	2.0%	1.5%	2.0%	2.0%

* stratégie de placement dynamique

3.4. Organisation des placements

L'organisation des placements de l'institution supplétive n'a pas subi de changements majeurs en 2013. En janvier, un second gestionnaire de fortune pour les obligations d'entreprises (Wellington) a été désigné en plus du gestionnaire existant (Deutsche Asset Management). De même, dans le secteur des placements à court terme en francs suisses, un nouveau mandat géré par Aberdeen Asset Management a été mis en place.

3.5. Répartition des placements (allocation des actifs)

L'allocation d'actifs effective (tactique) de l'institution supplétive s'aligne fortement sur la stratégie de placement. Elle s'effectue dans les fourchettes prescrites par le Conseil de fondation selon un concept basé sur des règles.

Allocation de placement au 31.12.2013 (ensemble de la Fondation)	Stratégie	Fourchettes*		Valeur marchande 31.12.2013	Quote part effective
		Min.	Max.		
Liquidités/marché monétaire CHF	33.4%	21.5%	47.0%	3'272'074'296	36.5%
Obligations Suisse	21.4%	18.7%	24.0%	1'806'117'070	20.2%
Obligations monde	17.2%	15.1%	19.3%	1'447'567'966	16.2%
Actions Suisse	5.0%	4.0%	6.0%	441'907'743	4.9%
Actions monde	12.0%	9.5%	14.4%	1'051'613'708	11.7%
Actions marchés émergents	2.0%	1.0%	3.0%	134'485'061	1.5%
Valeurs immobilières Suisse	7.0%	2.0%	10.0%	570'081'618	6.4%
Valeurs immobilières monde	0.5%	0.0%	2.2%	75'111'788	0.8%
Hedge Funds	0.0%	0.0%	0.0%	131'487	0.0%
Matières premières	1.6%	0.6%	2.6%	114'407'949	1.3%
FX Overlay				45'662'990	0.5%
Total placements de capitaux				8'959'161'675	100.0%

* pondéré, basé sur les fourchettes des différentes branches

3.6. Afflux de capitaux

L'afflux net de fonds dans les trois branches de l'institution supplétive se poursuit avec la même intensité.

Afflux de capitaux*	2013 CHF	2012 CHF	Ecart
Afflux net total	681'874'621	605'855'558	12.5%
Afflux net CLP	534'707'427	474'391'527	12.7%
Afflux net LPP	114'287'763	103'220'760	10.7%
Afflux net AC	32'879'431	28'243'271	16.4%

* cotisations comptabilisées moins prestations versées et frais administratifs, sans recettes spéciales ni régularisations

4. COMPTES ANNUELS

4.1. Bilan de l'ensemble de la Fondation

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
ACTIF		
Placement de la fortune	9'256'317'821.34	8'272'580'597.81
Liquidités	131'898'783.73	89'333'212.80
Créances sur les cotisants	105'964'413.52	123'037'846.71
Autres créances	55'079'865.54	39'496'582.83
Avoirs auprès tiers	91'553.23	91'032.15
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions	2'070'789.30	1'609'465.46
Avoirs auprès du Fonds de garantie	52'438'567.12	37'482'210.46
Avoirs auprès de destinataires	478'955.89	313'874.76
Placements de capitaux	8'959'161'675.15	8'016'539'872.07
Liquidités/marché monétaire CHF	3'272'074'296.07	2'556'171'013.14
Obligations Suisse	1'806'117'070.26	1'965'104'832.34
Obligations monde	1'447'567'966.38	1'334'319'388.38
Actions Suisse	441'907'742.57	321'822'247.90
Actions monde	1'051'613'707.74	849'938'845.08
Actions marchés émergents	134'485'060.60	38'053'663.06
Matières premières	114'407'948.95	117'820'531.34
Hedge Funds	131'486.58	155'038'462.16
Valeurs immobilières Suisse	570'081'618.12	529'348'554.47
Valeurs immobilières monde	75'111'788.21	109'362'169.57
FX Overlay	45'662'989.67	39'560'164.63
Matériel d'exploitation	4'213'083.40	4'173'083.40
Actifs de régularisation	5'738'540.05	4'951'237.25
Total des actifs	9'262'056'361.39	8'277'531'835.06
PASSIF		
Engagements	138'426'022.27	79'405'567.27
Prestations de libre passage et rentes	44'004'924.23	51'514'594.05
Autres engagements	94'421'098.04	27'890'973.22
Passifs de régularisation	1'852'327.10	761'020.00
Réserve de contributions patronales	356'064.75	187'458.85
Provisions non techniques	5'745'470.11	4'831'336.85
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	8'421'830'004.00	7'693'062'574.04
Capital de prévoyance assurés actifs	7'198'915'004.00	6'543'966'574.04
Capital de prévoyance rentiers	743'937'000.00	677'264'000.00
Provisions techniques	478'978'000.00	471'832'000.00
Réserve pour fluctuation des cours	640'642'014.02	470'139'325.76
Fonds disponibles/découvert		
(dont CHF 5'000.00 capital de fondation)	53'204'459.14	29'144'552.29
Etat au début de la période	29'139'552.29	0.00
Capital de la Fondation	5'000.00	5'000.00
Excédent des produits	24'059'906.85	29'139'552.29
Total des passifs	9'262'056'361.39	8'277'531'835.06

4.2 Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation

	2013 CHF	2012 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres	226'833'679.28	205'743'236.28
Cotisations salariés	96'424'314.30	87'776'677.05
Cotisations employeurs	122'683'800.60	111'673'755.85
Dépôts uniques et sommes de rachat	2'577'378.40	2'778'005.70
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12	1'735'451.95	409'741.40
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge	3'223'128.83	3'067'232.28
Versements à la réserve de contributions patronales	189'605.20	37'824.00
Prestations d'entrée	1'532'188'710.11	1'416'114'032.65
Dépôts de libre passage	1'528'841'610.54	1'413'674'110.43
Paiements versements anticipés EPL/divorce	3'347'099.57	2'439'922.22
<i>Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée</i>	<i>1'759'022'389.39</i>	<i>1'621'857'268.93</i>
Prestations réglementaires	-224'999'904.84	-213'963'769.40
Rentes de vieillesse	-21'878'744.70	-18'815'914.00
Rentes de survivants	-4'279'207.03	-3'913'904.90
Rentes d'invalidité	-23'332'292.38	-20'656'916.00
Rentes pour enfants	-3'203'418.59	-2'508'746.25
Prestations en capital lors de la retraite	-145'187'656.51	-142'317'598.17
Prestations en capital en cas de décès et d'invalidité	-27'118'585.63	-25'750'690.08
Prestations de sortie	-827'927'170.36	-776'818'356.35
Prestations de libre passage à la sortie	-796'174'572.18	-743'869'965.95
Versements anticipés EPL/divorce	-20'694'690.73	-21'533'907.05
Versements à la dissolution du contrat	-11'057'907.45	-11'414'483.35
<i>Flux allant aux prestations et versements anticipés</i>	<i>-1'052'927'075.20</i>	<i>-990'782'125.75</i>
Dissolution/constitution capitaux de prévoyance, provisions techniques, réserves de cotisations	-728'966'747.23	-729'345'627.82
Dissolution/constitution de capital de prév. assurés actifs	-584'269'328.29	-524'117'380.72
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	-66'673'000.00	-79'424'000.00
Dissolution/constitution de provisions techniques	-7'146'000.00	-61'252'000.00
Rémunération du capital épargne	-70'711'733.04	-64'608'371.35
Dissolution/constitution de réserves de cotisations	-166'685.90	56'124.25
Dépenses d'assurances	-548'760.51	-467'866.00
Cotisations au Fonds de garantie	-548'760.51	-467'866.00
Résultat net de la partie assurance	-23'420'193.55	-98'738'350.64
Résultat net du placement de la fortune	237'333'355.40	345'121'349.25
Intérêts encaissés sur les liquidités	100'967.99	143'944.30
Intérêts des autres créances	1'618'801.49	1'694'271.40
Rémunération des placements de capitaux	250'175'339.42	351'898'683.44
Résultat liquidités/marché monétaire CHF	6'311'721.46	9'874'650.26
Résultat obligations Suisse	-56'057'458.06	61'682'191.60
Résultat obligations monde	-90'263'661.63	86'754'278.40
Résultat actions Suisse	86'363'130.15	45'798'589.27
Résultat actions monde	246'620'684.90	94'861'370.54
Résultat actions marchés émergents	-10'842'523.70	7'439'212.36
Résultat matières premières	-12'839'116.13	-4'067'341.65
Résultat Hedge Funds	1'851'501.45	-1'156'102.54
Résultat valeurs immobilières Suisse	15'603'783.04	37'013'384.27
Résultat valeurs immobilières monde	9'034'511.95	393'065.02
Résultat FX Overlay	54'392'765.99	13'304'633.11
Résultat autres recettes/dépenses	0.00	752.80
Dépenses de gestion de la fortune	-13'099'926.93	-7'550'069.49
Charges d'intérêts	-1'461'826.57	-1'065'480.40

Dissolution/constitution de provisions non techniques	-914'133.26	-1'909'754.22
Autres recettes	49'490'780.24	34'782'266.17
Produit de prestations de services fournies	7'486'227.14	6'859'027.33
Autres recettes	42'004'553.10	27'923'238.84
Autres charges	-43'311'430.26	-30'125'610.06
Charges administratives	-24'615'783.46	-25'682'263.66
Frais administratifs généraux	-24'156'852.26	-25'269'600.61
Révision/Expert pour la prévoyance professionnelle	-290'931.20	-330'663.05
Autorité de surveillance	-168'000.00	-82'000.00
<i>Excédent de recettes avant constitution de la réserve pour fluctuation des cours</i>	<i>194'562'595.11</i>	<i>223'447'636.84</i>
Modification de la réserve pour fluctuation des cours	-170'502'688.26	-194'308'084.55
Constitution de la réserve pour fluctuation des cours	-170'502'688.26	-194'308'084.55
Dissolution de la réserve pour fluctuation des cours	0.00	0.00
Excédent des produits	<u>24'059'906.85</u>	<u>29'139'552.29</u>

5. TÂCHES ET ORGANISATION

5.1. Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance du secteur privé, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (cf. art. 54 LPP), par les organisations faïtières des travailleurs et des employeurs¹. Elle est inscrite au registre du commerce du canton de Zurich sous le nom de «Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP)».

5.2. Missions

L'art. 60 al. 2 et 5 et l'art. 11 al. 3bis LPP décrivent les tâches de la Fondation institution supplétive LPP.

La Fondation exécute les tâches qui lui sont confiées dans les quatre branches suivantes:

- > «Comptes de libre passage» (art. 60 al. 5 LPP);
- > «Prévoyance LPP» (art. 60 al. 2 let. a, b, c et d LPP);
- > «Assurance pour les risques des personnes au chômage» (art. 60 al. 2 let. e LPP) et
- > «Contrôle de la réaffiliation» (art. 11 al. 3bis LPP).

L'institution supplétive est réputée autorité au sens de l'art. 1 al. 2 let. e de la loi fédérale sur la procédure administrative (art. 54 al. 4 LPP). Pour accomplir ses tâches dans le cadre de la branche prévoyance LPP, la fondation peut rendre des décisions (art. 60 al. 2bis LPP).

5.3. Organisation et organigramme

Depuis le 01.01.2009, la fondation accomplit toutes les tâches administratives avec son organisation propre, laquelle comprenait environ 140 personnes fin 2013.

Les placements de capitaux sont gérés par différents établissements bancaires et gestionnaires de portefeuilles, sous la direction du secteur Placements de capitaux.

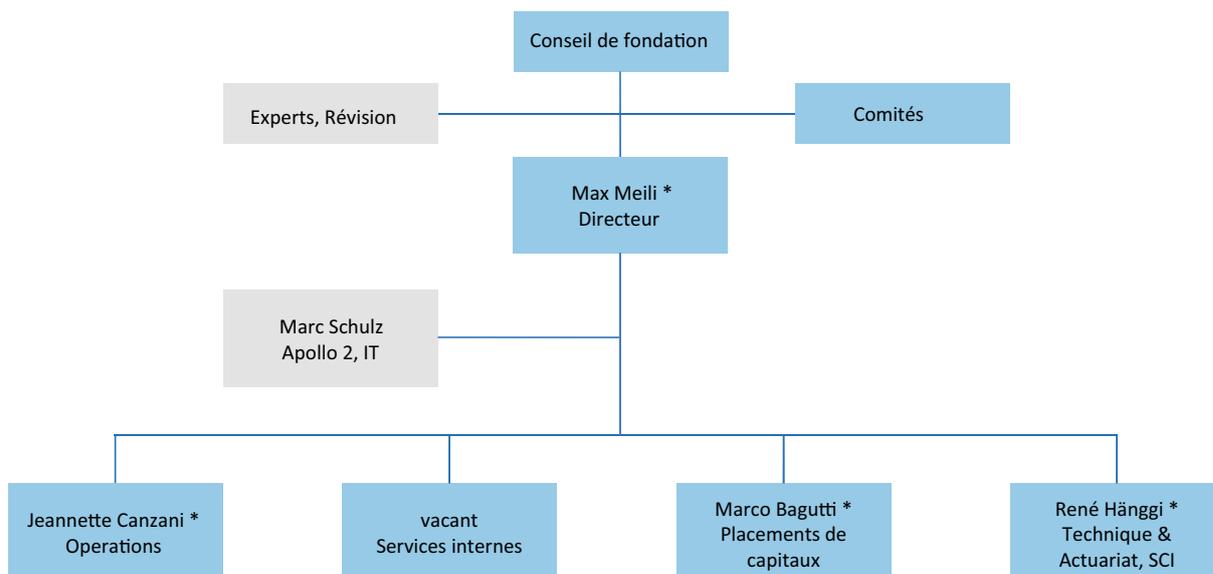
En matière de Contrôle des placements, la fondation reçoit l'appui de PPCmetrics SA, dans le domaine Comptabilité des titres et Global Custody celui d'UBS SA et, pour les questions juridiques, celui de Hans-Ulrich Stauffer, docteur en droit. Le rôle d'expert en assurances de pension est assuré par Patrick Spuhler, Swisscanto Prévoyance SA. La société de révision est Ernst & Young SA, Zurich.

L'organe suprême de la fondation est le Conseil de fondation. Il se compose de douze membres. Dix membres sont délégués par les associations faïtières des travailleurs et des employeurs, et deux membres représentent le secteur public.

Pour le secondar dans sa mission, le Conseil de fondation a institué des comités chargés de différentes tâches.

¹ Les associations fondatrices étaient: l'Union centrale des associations patronales suisses (représentée par Heinz Allenspach et Klaus Hug), l'Union suisse des arts et métiers (représentée par Markus Kündig et Markus Kamber), l'Union syndicale suisse (représentée par Fritz Reimann et Fritz Leuthy), la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (représentée par Guido Casetti), l'Union des syndicats autonomes (représentée par Josef Weber et Ulrich König) et la Fédération des sociétés suisses d'employés (représentée par Karl Eugster et Erwin Wittker).

Fin 2013, l'organisation était la suivante:



* membre de la direction

5.4. Conseil de fondation 31.12.2013 (mandat du 1.1.2012 au 31.12.2015)

Représentants des employés

Ruedi Steiger (vice-président)	Syndicat des services publics, SSP, Zurich	
Franz Cahannes	Unia, Zurich	
Dr Martin Flügel	Travail.Suisse, Berne	
Dr Doris Bianchi	Union syndicale suisse, Berne	
Kurt Rüttimann	Travail.Suisse, Baden	(jusqu'au 30.04.2013)
Urs Masshardt	Travail.Suisse, Lucerne	(depuis le 01.05.2013)

Représentants de l'employeur

Kurt Gfeller (président)	Union suisse des arts et métiers, Berne	
Urs-Peter Amrein	GastroSocial, Aarau	(jusqu'au 02.12.2013)
Andreas Markwalder	GastroSocial, Aarau	(depuis le 03.12.2013)
Prof. Dr Roland A. Müller	Union patronale suisse, Zurich	(jusqu'au 30.09.2013)
Martin Kaiser	Union patronale suisse, Zurich	(depuis le 01.10.2013)
Dr Andreas Lüthi	proparis Prévoyance arts et métiers Suisse, Berne	
François Gumy	Fondation de Prévoyance Richemont, Villars-sur-Glâne	

Représentants des pouvoirs publics

Marcel Wyss	Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Berne	
Anton Streit	Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne	(jusqu'au 31.03.2013)

6. ORGANES DE GESTION / ADRESSES

Prévoyance professionnelle obligatoire et Assurance pour les risques des personnes au chômage

Agence pour la Suisse alémanique à Zurich

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	041/799 75 75
Agence Suisse alémanique		
Weststrasse 50	PostFinance	voir ci-dessous
Case postale		
8036 Zurich		

Compétente pour:	AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH, BE, FR, GR, VS (districts germanophones)
------------------	--

Agence pour la Suisse romande à Lausanne

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	021/340 63 33
Agence régionale de la Suisse romande		
Passage St-François 12	PostFinance	voir ci-dessous
Case Postale 6183		
1002 Lausanne		

Compétente pour:	GE, JU, NE, VD, BE, VS, FR (districts francophones)
------------------	---

Agence pour la Suisse italienne à Manno

Fondazione istituto collettore LPP	Tél.:	091/610 24 24
Agenzia regionale della Svizzera italiana		
Stabile «Gerra 2000»	PostFinance	voir ci-dessous
Via Pobietta 11, Casella postale 224		
6928 Manno		

Compétente pour:	TI, GR (districts de Bergell, Misox, Puschlav)
------------------	--

Comptes Postfinance (toute la Suisse)

Compte postal pour AC:	Compte postal	30-448355-4
	BIC/SWIFT	POFICHBEXXX
	IBAN	CH42 0900 0000 3044 8355 4

Compte postal pour LPP:	Compte postal	25-496891-7
	BIC/SWIFT	POFICHBEXXX
	IBAN	CH16 0900 0000 2549 6891 7

Administration des comptes de libre passage

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand	041/799 75 75
Comptes de libre passage		français	021/340 63 33
Weststrasse 50		italien	091/610 24 24
Case postale	CCP	80-13022-7	
8036 Zurich	BIC/SWIFT	POFICHBEXXX	
	IBAN	CH50 0900 0000 8001 3022 7	
Compétente pour:	Suisse entière		

Administration du contrôle de la réaffiliation

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand	041/799 75 75
Contrôle de la réaffiliation		français	021/340 63 33
Weststrasse 50		italien	091/610 24 24
Case postale	E-mail:	wak@aeis.ch	
8036 Zurich			
Compétente pour:	Suisse entière		

Direction/Secrétariat de la fondation

Fondation institution supplétive LPP	Tél.:	allemand	041/799 75 75
Direction		français	021/340 63 33
Weststrasse 50		italien	091/610 24 24
Case postale	E-mail:	sekretariat@aeis.ch	
8036 Zurich			
Compétente pour:	Suisse entière		

Fondation
institution supplétive LPP
Direction
Weststrasse 50
8003 Zurich